

Sempach et Winkelried (1386) [suite]

Autor(en): **Schaufelberger, Walter**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen**

Band (Jahr): **61 (1988)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-561888>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sie gebietsübergreifend fahren) und K sowie einer Einrichtung, die das Wählen aller 5 Selektivrufziffern ermöglicht.

Bei den *Handfunkgeräten* ist festzulegen, von wem sie benützt werden, ob sie also den S- oder den B-Kanal aufweisen sollen. Es sollten nicht beide Kanäle eingebaut sein, da dies Fehlmanipulationen ermöglichen würde, welche die Erreichbarkeit vermindern könnten.

Einweg- oder Rufempfänger (Pager) werden durchwegs auf dem B-Kanal betrieben (ausser sie gehören zu einem Fahrzeug parallel zum eingebauten Funkgerät).

Die üblichen Geräteleveranten sind mit dem koordinierten Rettungsfunk vertraut und können entsprechend beraten. Es empfiehlt sich, (mehrere) Offerten einzuholen und zu vergleichen. Allenfalls kann der IVR firmenneutral beratend bei der Umstellung mithelfen.

Wenn alle Spitäler und Ambulanzstellen ihre Funkanlagen diesen einfachen Prinzipien angepasst haben werden, wird jedes Fahrzeug und jeder Helikopter im Bereiche der Reichweite seiner Funkanlage mit jedem Spital Sprechkontakt aufnehmen und beispielsweise Patienten anmelden können. Der Triage-Arzt auf der Unfallstelle kann mit den mobilen und stationären Stellen via Funk sprechen. Fahrzeuge oder Helikopter können auch von fremden Fixstationen oder mobilen Funkgeräten aus angesprochen und z.B. umdisponiert werden. Diese Kommunikationsmöglichkeiten werden bei Überlastung oder Ausfall der Telefonnetze (was bei Katastrophen nicht auszuschliessen ist) unverändert zur Verfügung stehen.

Literatur

- 1) Richtlinien für die Funkkoordination im Rettungswesen; Interverband für Rettungswesen, Aarau.
- 2) Richtlinie 2; Kommission Rettungswesen des Kantons Bern.
- 3) Leitfaden des Sprechfunkverkehrs für den beweglichen Landfunk; Generaldirektion PTT.
- 4) Bestimmungen für den Funkverkehr auf dem schweizerischen Katastrophenfunkkanal (K-Kanal); Generaldirektion PTT.
- 5) Schweizer Karte mit den Securofrequenzgrenzen; erhältlich bei der Generaldirektion PTT (Sektion RA 52, Bern), dem IVR oder den Geräteleveranten.
- 6) Pflichtenheftempfehlung für die Funkanlagen in den Spitälern und Ambulanzstellen; U. Fromm.

Résumé

Le «Service radio de secours coordonné» est actuellement mis en place dans tout le territoire national. Cela signifie qu'on transforme les systèmes de radiocommunication des hôpitaux, services d'ambulance, véhicules et hélicoptères de sauvetage, etc. selon un système permettant d'assurer la communication par radio au-delà des organisations et régions dans le service normal et en cas de catastrophe. Les organisations sont plus ou moins autonomes et fonctionnent différemment d'un canton à l'autre. Le succès de cette coordination dépendra donc de la reconnaissance de l'utilité de cette mesure et de la motivation de chaque service.

Der Mensch überwindet Hindernisse, um endlich Ruhe zu haben, und findet dann nichts so unerträglich wie Ruhe.
Henry Adams

ARMÉE SUISSE

Sempach et Winkelried (1386) (II)

Adaptation française d'un texte du professeur Walter Schaufelberger

M. Walter Schaufelberger, professeur d'histoire militaire à l'Université et à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, colonel d'état-major général à d, a consacré une étude fouillée à la conduite de la guerre et aux combattants de l'époque de Sempach à l'occasion du sixième centenaire de cette bataille. Elle est intitulée:

Kriegführung und Kriegerum zur Sempacher Zeit (1385–1389). Eine kleine Gedenkschrift zu einem grossen Ereignis (Heft Nr.4 der Schriftenreihe der Gesellschaft für militär-historische Studienreisen (GMS), Zürich 1986).

Unité de milice, troupes mercenaires et corps francs du côté des Confédérés

Chez les Confédérés, on connaissait l'obligation générale de servir pour tous les hommes valides; toutefois, quand les conflits armés se prolongeaient, il n'était pas possible, pour des raisons économiques et d'organisation militaire, de l'appliquer pleinement.

La guerre de Sempach dura, avec quelques interruptions, il est vrai, de fin 1385 à avril 1389. Ni la bataille de Sempach (9.7.1386), ni celle de Näfels (9.4.1388) ne permirent de remporter des succès stratégiques décisifs. Ce n'est qu'à la suite de la longue guerre d'usure et de dévastations, endurée pendant 14 mois en 1388 et 1389, que les Confédérés purent arracher la décision dans leur conflit contre l'Autriche. Pour juger notre passé militaire, il faut donc renoncer à l'habitude de nous souvenir des seules batailles principales.

En ces temps lointains, on appliquait le service obligatoire, soit pour de courtes campagnes, soit pour se battre localement afin de défendre son village, sa famille, son coin de pays. Quand il fallait lever des forces pour des opérations de longue durée ou pour occuper des territoires de façon prolongée, on recourait à des volontaires en nombre approprié. Parmi ces volontaires, il convient de distinguer les mercenaires des membres de corps francs.

On peut diviser les mercenaires en trois catégories. Il y a d'abord celle des artisans de l'armement, souvent venus de l'étranger, spécialisés dans l'armurerie (de l'arbalète à l'arquebuse) et experts dans le maniement des engins de guerre.

Forment la deuxième catégorie les volontaires que l'on recrute en cas de menace de guerre ou pour participer à une campagne déterminée. A l'époque de la bataille de Sempach, toutes les villes suisses levaient des mercenaires au gré des besoins. Il convient même de signaler que Zurich est allé jusqu'à Strasbourg pour chercher un capitaine qualifié et le mettre à la tête de ses troupes. Il s'est agi du chevalier Peter Dürer von Rosheim, avec lequel la ville de la Limmat signa un contrat pour la durée de la guerre contre l'Autriche. On n'imaginerait plus telle chose de nos jours. Parmi ces guerriers professionnels, on trouvait un certain nombre de gentilshommes, membre de cette noblesse féodale qui se trouvait en principe dans le camp autrichien à Sempach. Les membres de la petite noblesse n'hésitaient pas, en effet, à louer leurs services qualifiés aux bourgeoisies des villes confédérées.

La troisième catégorie de mercenaires se compose des gros contingents de fantassins recrutés par certains cantons dans d'autres: sorte de «service étranger» à l'intérieur d'une Confédération non encore institutionnalisée. Il y a eu des unités de gens des petits cantons au service de Berne (jusqu'à 1000 hommes), des Schwytzois au service d'Appenzell, des Zurichois à la solde du comte de Toggenburg, des Grisons dans les forces de Glaris et vice versa. Bien entendu, le trésor public n'était pas assez fourni, dans les cantons, pour entretenir en permanence des formations mercenaires d'un volume important. Il n'est donc pas surprenant de découvrir, dans les documents d'époque, l'existence d'une autre sorte de volontaires que les mercenaires; il s'agissait des membres des corps francs. Ils n'étaient pas payés, faisaient la guerre pour leur compte, s'administraient de façon autonome et vivaient de butin et de pillage. Ils ne grevaient donc pas les finances publiques et se battaient en général bien; toutefois, comme ils avaient besoin de guerre pour vivre, ils constituaient des foyers d'agitation susceptibles de troubler l'ordre et la sécurité publique.

Ce qui vient d'être exposé conduit à reconnaître que les forces confédérées du temps de Sempach ne constituaient pas une masse solide d'unités de milice groupant des citoyens épris de paix et de liberté: cette image idéale ne correspond pas à la vérité historique. Il est en effet patent que, du côté des Confédérés aussi, et non seulement du côté autrichien, il y avait à Sempach un fort noyau de guerriers expérimentés, soldats de métier, aussi aguerris que leurs adversaires et à peine inférieurs en nombre à ceux-ci. Ces professionnels n'en étaient pas moins avides de butin. Il faudra toutefois attendre le Convenant de Sempach, en 1393, pour voir interdire le pillage avant la fin d'une bataille; c'était afin que ne se reproduise pas ce qui arriva à Sempach où la hâte de courir au butin avait permis à bien des Autrichiens de sauver leur tête.

L'armée confédérée qui se battit à Sempach avait toutefois, à n'en pas douter, davantage que l'armée adverse, conscience de s'engager pour un but élevé, en sus de l'intérêt matériel direct, celui de prouver l'aptitude de simples paysans à dominer un adversaire auréolé du prestige de son expérience au combat et de son appartenance aux classes dominantes.

L'armée des gentilshommes autrichiens pensait, quant à elle, qu'elle n'accroîtrait pas son renom en battant une bande de misérables rustres. Les Confédérés, venant de vallées rapprochées les unes des autres, se sentaient solidaires et manifestaient vraisemblablement

une plus grande cohésion que leurs adversaires. Cela d'autant plus qu'ils avaient conscience d'avoir à conjurer une menace étrangère qui les visait tous ensemble.

A propos de Winkelried

Il est temps de jeter un coup d'œil critique sur le déroulement de la bataille, du moins sur ce que nous croyons en savoir, car c'est la mêlée dont la relation nous est parvenue avec le plus de lacunes et de contradictions. Il n'y a guère d'unanimité que sur deux points:

- les chevaliers autrichiens ont combattu à pied, ce qui arrivait d'ailleurs fréquemment à l'époque,
- la bataille a certes fini par une victoire des Confédérés, mais elle a longtemps paru les conduire à la défaite.

Il y a plusieurs explications possibles au revirement décisif du déroulement de la bataille: l'exténuation des chevaliers très lourdement cuirassés ou la disparition de la bannière autrichienne dans la mêlée ou encore la mort du duc Léopold ou, au contraire, l'arrivée de renforts du côté des Confédérés et le sacrifice héroïque de Winkelried.

En ce qui concerne cet épisode légendaire, on doit constater qu'on n'en trouve trace écrite que dans un document postérieur de 100 ans à la bataille et que le nom même de Winkelried n'apparaît qu'un demi-siècle plus tard encore. Il pourrait d'ailleurs s'agir d'un amalgame avec la mort héroïque du capitaine de mercenaires Erni Winkelried, de Nidwald, à la bataille de la Bicoque en 1522. Il n'est en tous cas pas possible de résoudre le problème de l'authenticité de la légende de Winkelried sur la base des sources écrites connues. Il vaut donc mieux chercher à savoir si un acte tel que celui qui est attribué à Winkelried était plausible à la fin du XIV^e siècle eu égard à la tactique et à la technique de combat alors usuelles. Il faut, à cet effet, tenter de se représenter l'articulation des forces et les formations adoptées de part et d'autre au moment de l'abordage. Nous nous rangeons à l'avis de ceux qui estiment qu'un acte de bravoure solitaire n'aurait alors pu décider du sort de la bataille face à une masse compacte de guerriers puissamment cuirassés. On peut, en revanche, imaginer que des combattants de cette époque, guerriers frustes, mais hommes d'honneur, pouvaient, dans l'ardeur du combat, choisir de se sacrifier en se ruant seuls contre les lances de l'ennemi plutôt que de se laisser massacrer. Aucune source historique ou légendaire sur la bataille de Sempach ne révèle des détails sur la manière de combattre des anciens Confédérés.

On ne manque, en revanche, pas de relations de mêlées postérieures dans lesquelles il est fait état de Suisses qui, bien que transpercés de lances, continuèrent le combat jusqu'à la limite de leurs forces. Un contemporain milanais de la bataille d'Arbedo, livrée en 1422 (donc moins de 40 ans après celle de Sempach), raconte que des Confédérés d'infanterie légère se sont glissés sous les montures des Milanais pour poignarder ces derniers ou même pour s'agripper aux jambes des chevaux et les faire ainsi chuter. Il relate aussi le fait qu'un Confédéré particulièrement grand et bien charpenté s'est rué contre l'adversaire qui l'avait embroché de sa lance. Dans un document italien relatif à la bataille de St-Jacques sur la Birse en 1444, on dit que des soldats confédérés, bien qu'atteints de plusieurs coups de lance, n'ont cessé de se battre qu'après avoir encore porté des coups mortels.

La lecture de ces récits et de nombreux autres encore, tous pleins de preuves de la détermination et de la violence avec lesquelles se livraient les corps à corps à cette époque, conduit tout naturellement à convenir que l'acte d'un Winkelried se ruant seul contre une brassée de piques est tout à fait plausible.

Ce qu'il faut retenir de Sempach

Une analyse approfondie de la bataille et de la guerre de Sempach permet de constater que c'est dans les seuls cantons suisses que les communautés urbaines et villageoises ont réussi à s'imposer militairement à la noblesse et à ses formations de chevaliers. Partout ailleurs, elles durent s'incliner; pendant la décennie qui nous intéresse ce fut le cas en 1382 à Rosebeke devant la noblesse française, en 1388 à Worms devant celle de Rhénanie, en 1388 encore, à Döffingen, devant celle du Wurtemberg.

En dehors de la Confédération, l'évolution politique a, en conséquence, pris un autre cours qu'à l'intérieur de celle-ci où les communautés urbaines et rurales se sont imposées face aux Habsbourg sur le Plateau, face à la Maison de Savoie dans le Haut-Valais; peu après les Appenzellois triomphèrent aussi de la féodalité.

L'enseignement le plus important à tirer de la guerre de Sempach consiste dans le fait que les Confédérés des villes, des vallées et de régions entières ont osé mener une guerre ouverte contre la noblesse aguerrie et n'ont pas hésité à se mesurer, avec leur armement léger, à des masses de guerriers fortement armés et cuirassés. La bataille, ils la cherchèrent même en se lançant à la rencontre de l'adversaire dès que celui-ci s'aventurait aux limites de la zone d'influence lucernoise. C'est dans cette attitude que se révèle le sentiment de puissance et la confiance en leur force qui animaient les Confédérés et les rendaient aptes aux succès politiques.

Depuis lors, la Confédération suisse est parvenue à se maintenir malgré toutes les difficultés et tous les revers de son histoire. Cela est assurément dû à la volonté de défense et d'indépendance des Suisses en tant que nation. Cette volonté s'est nourrie de façon déterminante des leçons tirées du passé. Les étrangers qui nous ont jugés l'ont d'ailleurs toujours compris ainsi. C'est notamment le cas d'un

attaché militaire italien accrédité en Suisse il y a quelque 80 ans et pendant de nombreuses années. Il relève en substance, dans un rapport à son gouvernement, combien la volonté d'indépendance, sans cesse affirmée par les Suisses, et à l'encontre de toutes les puissances, quelles qu'elles soient, a fait d'eux un peuple de soldats robustes et efficaces. Il estime que leurs vertus civiques et militaires sont encore aussi solides que les remparts des bourgs glorieux de Laupen, Grandson et Morat, dont il suffit de prononcer le nom pour réveiller l'enthousiasme populaire.

Cet officier aurait tout aussi bien pu mentionner le nom de Sempach. Son jugement, le maintiendrait-il en visitant la Suisse d'aujourd'hui? Nous ne voulons pas examiner ici les raisons qu'il aurait de reviser son avis sur l'aptitude militaire et physique de nos soldats de 1986, mais quelle serait sa réaction, s'il savait que, depuis le temps de sa mission en Suisse, on a renoncé à la procession par laquelle on célébrait chaque année l'anniversaire de la bataille de Sempach? S'il apprenait, en outre, que des rangs de la société d'histoire de Suisse centrale est sortie la proposition, largement publiée, de supprimer la partie patriotique de la célébration annuelle de la bataille de Morgarten?

L'esprit de notre temps semble évoluer, prendre une direction nouvelle, pas toujours réjouissante. Il est donc indispensable que ceux qui s'intéressent à notre histoire et la connaissent s'évertuent à faire revivre le passé, notamment en rappelant à la mémoire de nos contemporains les enseignements salutaires que l'on peut tirer des événements militaires, même si nos penseurs de progrès ont tendance à les négliger.

Si les milieux civils ne s'en chargent pas, il incombe aux sociétés militaires de notre pays de garder vivace l'héritage du passé et de le considérer comme le fondement de notre volonté d'indépendance. Rappelons que c'est à la Société Suisse des Officiers que l'on doit l'érection de la pierre du souvenir sur le champ de bataille de Sempach, ainsi que la création de la Fondation Winkelried, institution d'aide aux familles de soldats dans la détresse. Mais cela ne saurait suffire aujourd'hui: il importe de faire en sorte que l'esprit qui a suscité ces initiatives ne se fossilise pas!

W. S.

Reproduction autorisée par la Revue militaire suisse. L'article a paru dans RMS no 7-8/1986.

AFTT INFORMATIONS REGIONALES

Billet de Romandie

Cours de guerre électronique

C'est le lundi 9 mai que les adjutants-sof *Bosshard* et *Schürch*, venus spécialement de Winterthour en terre genevoise et en Caserne des Vernets nous ont donné un cours de 2h30 sur la guerre électronique.

Une vingtaine de participants rhodaniens ont suivi avec intérêt ce cours dispensé en allemand mais spontanément traduit par Balthasar pour toute la partie électronique et en français pour les prescriptions.

Des exercices théoriques nous étaient même présentés sur feuille hâtivement mais spécialement traduites dactylographiées et photocopiées.

Notre camarade Zimmermann s'est même (presque spontanément) proposé pour les rédiger en bon français.

Merci à nos animateurs pour leur déplacement avec tout le matériel. Merci à la section genevoise pour son accueil et la tournée offerte.

Que les contribuables ne râlent pas; ce cours n'ayant fait l'objet d'aucune annonce il ne sera pas subventionné par la Confédération.

Ph. Vallotton

Section Vaudoise

Cours de guerre électronique

6 des nôtres dont 2 SFA se sont rendus à Genève pour suivre le cours organisé par le Comité central sur terre genevoise et en caserne.